45359 - Il voyage souvent et craint que ses enfants soient dévoyés

question

Je voyage très souvent loin de mes enfants. Je m'absente parfois un an ou deux et reviens séjourner un mois avant de repartir une nouvelle fois. Je n'agis ainsi que pour gagner de l'argent et l'épargner au profit de mes enfants. Je me suis rendu compte au cours de ces dernières années que leurs meurs se détériorent et je crains qu'ils ne soient dévoyés. Que faudrait il faire? Devrais-je continuer de voyager pour leur apporter de l'argent ou mettre fin aux voyages et retourner auprès d'eux?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Ô frère, sache que tout père est chargé de la part d'Allah Très Haut d'une responsabilité dont il répondra au Jour de la Résurrection. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Vous êtes tous des bergers et tout berger est responsable de son troupeau. L'homme est un berger dans sa famille et il est responsable de son troupeau.. La femme est responsable dans son ménage et elle sera interrogée sur sa responsabilité. L'esclave est responsable de sa gestion des biens de son maître et sera interrogé sur sa responsabilité. Vous êtes tous responsables et vous serez interrogés sur vos responsabilités (Rapporté par al-Boukhari,2409 et par Mouslim,1829).

Le premier devoir du père est de s'occuper de la moralité et de la religiosité de ses enfants de manière à assurer leur salut ici bas et dans l'Au-delà. À ce propos Allah Très Haut dit: Ô vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne. (Coran,66:6).

Pour Ali ibn Abi Talib, cela signifie: instruisez les, éduquez les. Avant la responsabilité qui implique

un apport financier et une prise en charge, il y a une chose plus importante. C'est veiller à les mettre à l'abri du châtiment divin. Il y a des modèles honorables représentant des hommes qui ont assumé leur responsabilité et accompli leurs devoirs envers leurs épouses et leurs enfants. Voici un homme qui, au cours du dernier tiers de la nuit réveille son épouse pour qu'elle se mette à prier. À l'aube, il réveille ses enfants et les accompagne à la mosquée, s'assoie avec eux pour qu'ensemble ils rappellent Allah et récitent le Coran jusqu'au lever du soleil.

Un autre avait l'habitude d'accompagner ses enfants à la mosquée pour accomplir les cinq prières rituelles. Quand il terminait la deuxième prière de l'après midi, il restait avec eux dans la mosquée pour réciter, mémoriser et apprendre à bien comprendrele Coran. Puis il retournaient ensemble à la maison.

Malheureusement, il y a beaucoup de pères qui ne se conforment pas à l'ordre d'Allah concernant la manière de gérer les affaires de leurs familles car ils sont trop occupés par les affaires de la vie profane.

Quand certains pères découvrent que l'un de leurs enfants est malade et que sa température enregistre un légère augmentation, ils s'affolent et s'agitent et vont tout de suite chercher un médecin et des médicaments. Ce qui est bien parce que preuve de compassion pour l'enfant. Mais ce qui est étonnant est que les mêmes pères ne se soucient guère des actes interdits commis par leurs fils, fussent ils des péchés graves.

Quelle est la température de l'enfer? Comment s'inquiéter pour la montée de la température de l'enfant sans craindre qu'il s'expose à la chaleur de l'enfer?

Quand les enfants de certains pères connaissent un retard dans leurs études ou réussissent moins bien que leurs collègues, ils perdent la raison et n'arrivent plus à dormir parce que troublés et instables. Ilne retrouvent la paix que quand ils auront trouvé un enseignant capable de combler le retard de leurs fils et leur permettre de réussir.

Cependant, quand leurs enfants négligent leurs prières ou les abandonnent ou commettent un interdit voire un péché majeur, ils ne leur adressent le moindre reproche. Certains pères piquent

une colère rouge quand l'un de ses fils viole son droit ou fait preuve de négligence à l'égard l'une de ses affaires. Mais il reste indifférent quand l'enfant viole un droit d'Allah Très Haut ou n'exécute pas l'un de ses ordres.

Le père qui néglige l'éducation de ses enfants et ne leur applique pas le livre d'Allah et la sunna de son prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et ne leur inculque pas les croyances et les conduites édictées par l'Islam ne doit nourrir le moindre doute que ses enfants s'écarteront des règles de conduite admises par la société et développeront des personnalités faibles revanchardes, dévoyées et extravagantes. Le premier à souffrir de leur dépravation et de leur mauvaise conduite c'est leur père et leur mère à cause de la négligence dont ils ont fait preuve dans leur éducation.

Voilà pourquoi, nous vous conseillons, ô cher auteur de la question, au cas vous constateriez que vos voyages et votre éloignement de vos enfants risquent d'affaiblir leur éducation et de provoquer leur déviance, nous vous conseillons de retourner auprès d'eux et de vous employer à leur donner une bonne éducation.

Quel avantage en trierez vous? Quel est l'avantage que les enfants tireront de l'accumulation des biens, s'ils se mettent à l'écart de la société?

Si vous regardiez à gauche et à droite, vous verriez l'exemple d'hommes qui, à cause de leurs voyages, ont abandonné leurs enfants et goûté l'amertume de l'expatriation afin de rassembler de l'argent au profit de e leurs enfants. Ils sont rentrés munis d'argent mais ils ont perdu quelque choses de plus important que l'argent; ils ont perdu leurs enfants car ceux-ci se sont dévoyés en raison de l'absence du père et de la faiblesse de la surveillance de la mère. Les enfantspeuventne pas reconnaître les sacrifices de leurs pères et s'emparer des biens, voirese mettre à insulterleurs parentset les maltraiter. Pire ils frappent parfois. Les pères regrettent alors profondément leurs fréquents voyages qui les avaient éloigné de leurs enfants. Mais à quoi bon le regret tardif?

Cheikh al-Islam Ibn Taymiyya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé à propos du voyage d'un chef de famille. Voici sa réponse:« Si le voyage d'un chef de famille porte atteinte à

sa famille, il doit s'en abstenir car le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Péché ne saurait être plus grave que de négliger celui qu'on doit prendre en charge. (Déclaré bon par al-Albani dans Sahihi Abou Dawoud,1692). Que l'atteinte se traduise par un défaut de prise en charge ou par un manque de protection. Un tel voyage est interdit. S'il n' ya pas d'atteinte et s'ils ne font que souffrir et subir une détérioration de leurs conditions (de vie), si dans ce cas le voyage n'est pas de nature à réaliser un intérêt plus important que la récompense que le voyageur gagnerait en restant auprès de sa famille, comme c'est le cas de celui va à la recherche d'un savoir qu'il risque de rater ou pour rencontrer un maître qu'il faut absolument voir, il vaut mieux alors rester sur place. Si le voyage est comme celui de bons nombre de gens entrepris pour passer le temps, il est de loin préférable de rester chez soi pour adorer Allah. Celui qui se trouve dans ce cas doit consulter un homme honnête qui le connait bien et connait ses affaires, notamment ce qui lui convient le mieux. Car les situations sont bien différentes. Allah le Transcendant et Très Haut le sait mieux.» Citation résumée de Madjmou' al-Fatawa,28/28.

Nous demandons à Allah de vous inspirer et de vous assister à faire ce qui réalise le bien pour vous et pour vos enfants.

Allah Très Haut le sait mieux.